

**ANNEXE II**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 08/03/2023

n° 2023 03 12

Date de la convocation : 02/03/2023

**Concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022**  
**Service public de l'assainissement**

M. Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, MM. Armand Gasiglia, Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, Nicole Colombo, M. Eric Foret, M. Gilbert Camous, M. Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, Mme Fabienne Irles, M. Thierry Fauré, M. Kader Akeb, M. David Dongé, M. Olivier Camous, Mme Marie-Fleur Alquier, Mme Chloé Roig, Mme Edwige Alunni, M. Christophe Céraglioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Elodie Loretz, M. Christophe Angéli, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et M. Michel Caruso

Etait excusée : Mme Kareen Woignier

Monsieur le maire est absent de la séance de présentation et de vote de l'affectation du résultat d'exploitation 2022.  
Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alessio Alain, premier adjoint.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour :  
considérant que la section de fonctionnement a dégagé au cours de l'exercice 2022  
un excédent et conformément aux directives comptables M49.

Constatant que le compte administratif présente un excédent de  
Correspondant à un résultat de fonctionnement exprimé en **EUROS**

**81 815,98 €**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>A Résultat de l'exercice</b>	Déficit	
	Excédent	77 844,73 €
<b>B Résultat antérieur reporté</b>	D 002 - Déficit antérieur reporté	
	R 002 - Excédent antérieur reporté	3 971,25 €
<b>C Résultat à affecter = A+B</b>	Déficit	
	Excédent	<b>81 815,98 €</b>
<b><u>Pour mémoire</u></b>		
<i>Autofinancement complémentaire de la section d'investissement</i>		326 959,18 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement cumulé</b>	D 001 - Besoin de financement	
	R 001 - Excédent de financement	486 828,88 €
<b>E Solde des restes à réaliser</b>	Besoin de financement	39 654,90 €
	Excédent de financement	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL : F=D+E</b>		<b>447 173,98 €</b>
<b>AFFECTATION : C=G+H</b>		<b>81 815,98 €</b>
<b>1 G Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		<b>75 000,00 €</b>
(au minimum, couverture du besoin de financement F)		
<b>2 H Report en fonctionnement R 002</b>		<b>6 815,98 €</b>
<b>DÉFICIT</b> (En ce cas il n'y a pas d'affectation)		
<b>Report en fonctionnement D 002</b>		-

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 22  
Suffrages exprimés : 27

**Votes :**  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

La secrétaire de séance  
Edwige ALUNNI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230308-20230312-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

Publication : 09/03/2023

Le Maire, Francis TUJAGUE

Fait et délibéré,  
les jour, mois et an susdits  
pour expédition conforme

Le 1er adjoint  
Alain ALESSIO